

SAMEDI  
8  
JANVIER  
1944  
84<sup>e</sup> ANNEE  
N° 3

# Journal du Lot

80 c. ORGANE DEPARTEMENTAL — Paraissant les mercredis & les samedis

Dr. : A. COUESLANT †  
(1868-1942)

## CAHORS

### LA SITUATION FINANCIERE DE LA VILLE

Le rapport que M. Pébeyre a présenté au Conseil municipal en exposant le projet de budget primitif pour 1944 fait un tableau complet de la situation financière de la Ville dont il est intéressant de faire connaître les principaux aspects.

Budget d'attente, dit d'abord le rapporteur. En la période que nous vivons, c'est le sort commun à tout ce que nous pouvons faire. Cela n'est pas spécial aux choses financières et administratives. On se trouve notamment devant « une pénurie de matériel » riaux qui rétrécit singulièrement « l'exécution des travaux projetés ».

De ce fait, des sommes importantes prévues en dépenses au budget primitif de 1943 n'ont pu être employées et ont été reportées au budget additionnel pour un total de 1.643.245 fr.

Néanmoins, certaines dépenses nouvelles rendues nécessaires par les augmentations des prix ont dû être prévues. Une estimation aussi serrée que possible a été faite des recettes tant que des dépenses.

Une comparaison avec les situations antérieures le fait bien ressortir. En 1941, les prévisions de recettes et de dépenses étaient de 4.578.921 fr.; en 1942, de 6.436.292 fr. En 1943, elles s'élevaient à 6.245.805 fr. Elles sont pour 1944 de 6.219.283 fr. Donc, en dépit des circonstances défavorables, elles restent maintenues et plutôt diminuées.

Cet équilibre budgétaire a pu être réalisé très strictement sans augmentation du nombre des centimes. Mais le rapporteur nous met en garde contre des espérances exagérées en faisant remarquer que si ce résultat a pu être obtenu cela tient « non seulement à la limitation des crédits » proposés, mais encore à l'impossibilité de prévoir des travaux actuels « irréalisables faute de matériel », premières, encore que certains « d'entre eux présentent un caractère urgent ».

Le rapporteur n'est pas sans inquiétude en constatant le « flot montant des dépenses ». On a pu l'endiguer cette année encore grâce en partie aux circonstances particulières qu'il résume ainsi : hausse du centime communal ; institution à Cahors de la taxe sur les ventes au détail et prestations de service au taux de 0 fr. 50 pour cent (qui remplace avantageusement les droits d'octroi) ; enfin la diminution des charges d'assistance par suite du nouveau mode de répartition des contingents entre les collectivités communales.

C'est ainsi que la valeur du centime communal, qui était en 1943 de 2.881 fr. 09, passe pour 1944 à 3.236 fr. 10. Comme il ne saurait être question de diminuer le nombre des centimes additionnels votés l'année dernière, il est heureux que le Conseil municipal ne soit pas obligé d'en augmenter le nombre, en maintenant simplement ceux qui existent déjà, une disponibilité de 299.374 fr.

Cette disponibilité ajoutée à la diminution des dépenses d'assistance permet, cette année, sans charger davantage le contribuable, de faire l'appoint et de combler le déficit qu'aurait fait apparaître — sans cela — les dépenses extraordinaires et l'insuffisance des revenus.

Après cet exposé général de la situation budgétaire, M. Pébeyre examine le détail et il commence par les conséquences qu'aura la suppression de l'octroi.

Les recettes que donnait celui-ci sont remplacées — suivant une décision du Conseil du 4 octobre 1943 — par une taxe sur les ventes au détail et prestations de service. Cette taxe est perçue au nom de la Ville par le service des contributions en supplément de la taxe que l'Etat percevait déjà sur les transactions. La dite taxe d'Etat a été, en 1942, augmentée de 1 0/0 à 10 0/0 et même 18 0/0 en ce qui concerne la vente des objets de luxe. Le produit de cette taxe a sensiblement augmenté par rapport à l'année dernière.

« C'est dire, ajoute le rapporteur, que l'évaluation que nous avons faite pour la taxe sur les ventes au détail et dont nous chiffions le produit à 900.000 francs deviendra une réalité que nous pourrions constater déjà en cours d'année et définitivement au compte administratif de l'exercice. »

Financièrement donc la suppression de l'octroi, si longtemps redoutée, donnera de favorables résultats.

Quant au personnel rendu disponible par cette suppression, il sera employé aux places les mieux en rapport avec les capacités personnelles de chacun.

On sait, en effet, que l'importance des services annexes dans l'administration municipale augmente sans cesse et qu'il faudra attendre le retour à des conditions normales pour réduire sensiblement les effectifs du personnel municipal.

Nous continuerons l'étude de ce remarquable rapport qui embrasse toute la vie de la cité.

### Démonstrations ménagères

Des démonstrations ménagères auront lieu lundi 10 janvier, salle des Artisans, 2, quai Champollion, de 15 à 16 h. Entrée libre. Toutes les mères de famille y sont cordialement invitées. On tirera au sort des gallettes des Rois.

## D'abord, la paix chez soi

L'ordre social est la première condition de l'équilibre intérieur d'un peuple. Nous ne le savons que trop, nous, les Français, qui avons été conduits au désastre par nos désordres intérieurs, désordres qui furent à la fois la cause et l'effet d'une funeste politique.

Il ne nous appartient pas, évidemment, de conseiller les autres peuples, surtout s'ils sont entrés dans une guerre dont nous sommes encore les victimes, alors que nous n'y participons plus depuis notre défaite. Cependant, nous ne pouvons nous interdire de constater que les Etats-Unis d'Amérique éprouvent de graves difficultés pour accroître leur effort de production guerrière.

Des grèves y sont suscitées par le problème des salaires et par la hausse du coût de la vie.

L'économie nord-américaine est désorientée par l'inflation, que, malgré toutes les mesures qu'il a pu prendre, le gouvernement de Washington n'a pu enrayer.

Un journaliste dissident a pu même publier cette information qui, si elle se vérifie, est incontestablement grave : « Actuellement, tout le programme gouvernemental est bloqué par la Chambre des Représentants et par le Sénat ; il suffit que l'Exécutif désapprouve ou recommande une mesure pour que des minorités ou même des majorités se forment en sens contraire. »

Tout n'est donc pas pour le mieux dans le monde de l'optimisme belliqueux. Et l'on se prend à penser qu'avant de vouloir régir l'univers, il serait prudent, pour certains, de bien se régir eux-mêmes.

### M. Lucien Romier ancien ministre d'Etat est décédé subitement

M. Lucien Romier, ancien ministre d'Etat, est décédé subitement, mercredi soir, des suites d'une crise cardiaque, dans l'appartement qu'il occupait à l'hôtel du Parc.

M. Lucien Romier était devenu ministre d'Etat le 12 août 1941.

### Bombardement du territoire bulgare

Le haut commandement bulgare communique : Des avions ennemis ont survolé durant la journée du 4 janvier le territoire bulgare et lancé des bombes en différents endroits. Il y a eu soixante morts et plus de cent blessés parmi la population civile. On apprend, d'autre part, qu'en raison de la fréquence des attaques aériennes alliées contre la capitale bulgare, la légation de Turquie a décidé de s'établir à Tchamkurie, ville située à 60 kilomètres au sud de Sofia.

### Le bilan des bombardements anglo-américains sur la France

Le bilan des victimes des bombardements anglo-américains en France, d'octobre 1941 à décembre 1943, s'établit comme suit : 11.813 tués, 17.741 blessés, 49.943 immeubles détruits, 998.860 sinistrés.

### Aux Espagnols vivant à l'étranger

Le « Journal Officiel » espagnol publie un décret du général Franco aux termes duquel tous les Espagnols vivant à l'étranger depuis la guerre civile et en âge de porter les armes pourront rentrer en Espagne sans être inculpés de désertion, comme c'était le cas jusqu'ici.

### La loi sur l'impôt-métal est modifiée

La loi relative à l'impôt-métal est modifiée. Les cotes des redevables qui excéderont 20 kg. comporteront certaines réductions.

D'autre part, la quantité de métal assignée à chaque redevable sera exprimée en cuivre. Toutefois, les assujettis pourront se libérer valablement par la livraison d'une quantité de bronze, de lait, de maillechort, de plomb ou de leurs alliages. 1 kilogramme de cuivre équivaut à : 1 kg. 500 de bronze, lait, maillechort ou tombac ; 500 grammes d'étain ; 250 grammes de nickel ; 2 kg. 500 de plomb.

Les redevables qui auront livré un poids de métal inférieur à celui qui leur sera assigné seront tenus de verser au Trésor une équivalence en espèces dont le montant sera calculé dans les conditions ci-dessous indiquées :  
Insuffisance à 40 0/0 du poids assigné : 30 francs par hectogramme manquant. Insuffisance comprise entre 40 0/0 et 60 0/0 : 60 francs par hectogramme manquant ; insuffisance égale ou supérieure à 60 0/0 : 90 fr. par hectogramme manquant ; cette équivalence en espèces sera calculée dès l'expiration des délais impartis pour la livraison des métaux et sera exigible pour la totalité dès la mise en recouvrement du rôle correspondant.

### EDEN

Samedi et dimanche, en soirée à 20 h. 45. Dimanche, deux matinées : Raimu dans : L'HOMME QUI CHERCHE LA VERITE. Complément et actualités.

### PALAIS DES FETES

Samedi 8 janvier, soirée à 21 heures. Dimanche, deux matinées : première à 13 h. 45 ; deuxième à 16 h. 30. Soirée à 21 heures. Pierre Fresnay et Marcelle Géniat dans : LE BRISEUR DE CHAINES. Avec un bon complément. France Actualités.

### AUX FAMILLES DES TRAVAILLEURS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

Le concours de la plus belle lettre d'enfant écrite à un proche parent travaillant en Allemagne, organisé par l'Association nationale des Amis des Travailleurs Français en Allemagne, a remporté un succès sans précédent. Plus de 100.000 lettres ont, en effet, été écrites. Nous sommes heureux de vous annoncer que, malgré cet afflux, c'est à un petit Lotois de 6 ans, François Sindoux, habitant à Artix, par Lauzès, que fut attribué le quatrième prix. Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos plus vives félicitations. Cette lettre était adressée à son cousin, M. Andrieu Eloi, de Labastide-Murat, et en voici le texte. (Nous avons respecté l'orthographe afin que sa simplicité en ressorte davantage).

« Cher Loulou,  
« Je voudrais que tu reviennes le pou-  
« lin a grandi, Marie-Claire fé pier  
« pier pour Loulou. Je voudrais venir  
« te voir mai papa naplu dé sances  
« pour loto.  
« Je sêlire écriir. Je garde le mou-  
« ton. Je don olapin je mabille tousel  
« bon papa a vendu la vache bossu.  
« Tante janette a vu 12 sanglier dans  
« lan clo. »

Dès que fut connu le résultat, la famille du jeune François fut avertie qu'elle était invitée à se rendre à Paris, le voyage et les frais de séjour dans la Capitale étant à la charge du Commissariat Général à la Main-d'Œuvre Française en Allemagne. Reçu au Grand Palais, une magnifique surprise les attendait : l'ouvrier à qui était adressée la lettre avait obtenu, pour la circonstance, une permission exceptionnelle.

Après un banquet les réunissant tous dans le cadre merveilleux du Restaurant du Grand Palais, les enfants, toujours accompagnés de leur famille, furent conduits au cirque Rancy, où ils assistèrent à un beau spectacle. Ensuite eut lieu une distribution de jouets et de friandises.

Le Commissariat Général à la Main-d'Œuvre Française en Allemagne est heureux du succès que remporta cette belle fête, qui a apporté à tous ces petits un peu de joie dans les durs moments que nous traversons.

Le Délégué Inspecteur Départemental du Commissariat Général à la M.O.F.A. rappelle aux familles des travailleurs en Allemagne, qu'il se tient à leur disposition, 7, rue Jean-Jaurès, à Cahors, pour répondre à toutes les questions qui pourraient lui être posées, se rapportant à l'absence de l'un des leurs. Ecrivez-lui, rendez-lui visite, il accueillera toujours vos doléances avec sollicitude et bienveillance.

### S.I. DE CAHORS-EN-QUERCY

Sur l'initiative du Syndicat de tourisme de Cahors-en-Quercy, une réunion d'information a été tenue, le 17 décembre, à la Chambre de Commerce de Cahors.

Etaient présents : MM. les Présidents : de la Chambre de Commerce, de la Fédération des négociants, du Syndicat des hôteliers, des Conservateurs et les délégués ou représentants de la S.N.C.F., des Transporteurs, des distributeurs d'essence.

M. Baret de Nazaris, délégué départemental de M. le Commissaire général au Tourisme, avait bien voulu honorer cette réunion de sa présence.

Après une discussion approfondie, la réunion a émis l'avis que :

1° Cahors pouvait et devait devenir un centre de tourisme en Quercy.

2° Que les groupements intéressés devaient, par une contribution financière, fournir les éléments d'un budget de base du S.I.

3° Que cette contribution provenant de tout le département ne pouvait aller qu'aux S.I. du département et que par suite ces subventions ne pourront être accordées que si tout le département forme une unité touristique.

### Magistrature

De l'« Officiel » : M. Dilhac, substitut du Procureur de la République de 3<sup>e</sup> classe près le tribunal de première instance de Cahors, est promu à la 2<sup>e</sup> classe et maintenu dans ses fonctions actuelles.

Nos bien vives félicitations à M. Dilhac.

### Foires de la semaine

Lundi 10 janvier : Labastide-Murat, Latronquièrre, Cajarc, Marminiac, Payrac, Puybrun, Thédirac.

Mardi 11 janvier : Les Junies, Castelnau-Montratièr, Valprionde.

Mercredi 12 janvier : Marcihac, Mayrinhac-Lentour, Saint-Sozy, le Vigan.

Jeudi 13 janvier : Sauzet, Catus, Fontanes, Teyssieu, Vers.

Vendredi 14 janvier : Montcabrier, Douelle, Francoulès.

Samedi 15 janvier : Cahors, Montcuq, Autoire, Figeac.

### Service des Pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 10 janvier jusqu'à midi, par M. GAYET.

### ETAT-CIVIL

du 30 déc. 1943 au 7 janvier 1944

#### Naissances

Castagnié Yolande, rue Wilson.  
Estradel Claudine, rue du Château du Roi, 27.  
Blayac Huguette, rue du Château du Roi, 16.  
Wourms Bernadette, rue Wilson.  
Blasco Marnia, rue Wilson.  
Brugalière René, rue Wilson.  
Tricot René, rue Wilson.  
Bessède Monique, rue Wilson.  
Plagret Jacques, rue Nationale, 32.  
Maréchal Michel, rue Pélegry, 6.  
Gaya Anne-Marie, rue Wilson.  
Fraconal Christian, 33 rue Jean XXII.  
Feyt Monique, rue Wilson.

#### Publications de mariages

Bérenger Robert, chef d'atelier, et Garrigue Marie, secrétaire.  
Boudet Ernest, hôtelier, et Diringer Eugénie, s.p.

#### Mariage

Combes Pierre, élève de l'Ecole Centrale, et Sérieyss Jeanne, étudiante.

#### Décès

Alos Laurent, plombier, 70 ans, rue Sie-Barbe, 10.  
Bouyssi Pierre, manœuvre, 59 ans, rue du Bousquet.  
Fabre Marie, religieuse, 74 ans, place du Théâtre.  
Alaniou Jean, cult., 63 ans, rue Wilson.  
Bertrand Pierre, retraité des C.I., 68 ans, rue Nationale 3.  
Boutes Marie, Vve Combalbert, s.p., 78 ans, ancienne route de Paris.  
Salon Marie, épouse Clary, institutrice en retraite, 71 ans, Bd Gambetta, 53.  
Bru Hortense, s.p., 78 ans, rue Wilson.  
Bonhomme Marie, Vve Aubaine, s.p., 89 ans, rue Wilson.  
Bouyssi Marie, Vve Selves, s.p., 87 ans, Bd Gambetta, 87.

### Validité des autorisations de transport de pommes de terre

La validité des autorisations de transport de pommes de terre déjà délivrées en échange des cartes de pommes de terre, est prorogée jusqu'au 29 février 1944.

En conséquence, les autorisations de transport délivrées portant la date du 31 décembre 1943, comme limite de validité, seront acceptées jusqu'au 29 février inclus, par les transporteurs publics, à qui des instructions nécessaires ont été adressées d'autre part.

### Réparations nécessaires et urgentes

On nous demande de signaler au service vicinal, le mauvais état de l'allée qui part de la rue Bourseul, longe le jardin public et aboutit aux Allées Fénélon.

Très fréquemment, ce passage est plein d'ornières qui provoquent, très souvent, des chutes regrettables.

De Pavis des techniciens, les quelques réparations à exécuter dans ce chemin sont peu importantes.

Notons que c'est surtout le soir après 19 heures, notamment à l'arrivée des trains, que ces accidents se produisent, et dont sont victimes des voyageurs.

Nous pensons qu'il aura suffi de signaler ces faits au service compétent, pour qu'il soit donné satisfaction au public. — L. B.

### Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Clary, née Anne Salon, Directrice d'école honoraire, décédée dans sa 72<sup>e</sup> année, à Cahors.

Mme Clary avait dirigé, pendant plusieurs années, l'école de filles du Boulevard et ne comptait que des sympathies parmi ses élèves et leurs parents.

Les obsèques de la regrettée disparue ont été célébrées, jeudi matin. Un nombreux cortège a suivi le convoi funèbre au cimetière, où a eu lieu l'inhumation.

Nous adressons à M. Clary, lieutenant en retraite, à ses fils MM. Maurice Clary, professeur au Lycée de Nice, René Clary, docteur en médecine à Paris, à tous les autres parents, nos bien sincères condoléances.

Jeudi soir, à 15 heures, ont été célébrées les obsèques de M. Pierre Bertrand, retraité des Contributions indirectes, décédé à Cahors, à l'âge de 70 ans.

M. Pierre Bertrand avait exercé ses fonctions pendant plusieurs années à Cahors, dont il était originaire, et où il comptait de nombreuses sympathies.

A ses obsèques assistait un nombreux public, qui a témoigné de vives sympathies à la famille, à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

### THEATRE MUNICIPAL

Mercredi à 21 h., Gala unique de Danse et de Variétés avec la grande fantaisiste Maguy Noël de l'Empire de Paris, les deux étoiles de la Danse Simone Techeney et Haydée Petersen. Le quadrille du Théâtre du Capitole, le célèbre ténor Eunio Tofoni et 10 artistes de premier ordre. Location ouverte.

### Solidarité estudiantine

Les étudiants roumains envoient des vivres à leurs camarades français. C'est ainsi que le centre d'entraide aux étudiants mobilisés et prisonniers a reçu environ 1.400 kilos de sucre, 500 kilos de savon et 500.000 cigarettes.

### Une carte spéciale de correspondance avec les prisonniers de guerre est en vente

Depuis le 3 janvier, est mise en vente sur la voie publique, dans les Centres du Secours national et dans certaines mairies, la carte de correspondance avec les prisonniers de guerre, éditée spécialement pour les Jeunes de France, afin de leur permettre d'envoyer un message d'affection aux membres de leur famille en stalags ou en oflags, tout en offrant l'occasion aux proches parents des prisonniers de bénéficier d'une correspondance supplémentaire.

Cette carte est vendue 10 francs au profit de la « Famille du Prisonnier ».

### La taxe sur les boissons

Un décret publié au « Journal Officiel » précise les prix limite au-delà desquels les ventes réalisées par les établissements servant des boissons à consommer sur place seront passibles de la taxe sur les transactions au taux de 18 pour cent.

Tasse de café : 4 fr. ; tasse de thé : 6 fr. ; bière d'une densité de 2 degrés 2 au plus : le bock, 5 fr. ; le demi, 10 fr. ; bière d'une densité supérieure à 2 degrés 2 : le bock, 7 fr. ; le demi, 14 fr. ; verre de vin, d'apéritif, de spiritueux, de jus de fruits et de toutes autres boissons : 14 fr. ; verre de liqueur de marque ou d'eau-de-vie à appellation : 20 fr. ; grande bouteille de vin mousseux ou à appellation contrôlée : 130 fr. ; champagne, la bouteille : 150 fr.

### En peu de mots...

● Selon les estimations des experts financiers londoniens, les frais de la guerre en Grande-Bretagne s'élevaient à environ 120 millions de livres sterling par mois.

● Le préfet du Morbihan a fait interner, pour une durée indéterminée, 8 cultivateurs du département qui s'obstinaient à ne pas effectuer leurs livraisons de matières grasses ou de lait au ravitaillement général.

● Le record mondial des haltères a été porté à 169 kilos. Le record de France appartient à Charles Rigoulot, avec 161 kg. 500.

● On annonce, de Rome, que le général italien Carracciolo, un des partisans du maréchal Badoglio, qui se cachait sous l'habit d'un moine franciscain, a été arrêté.

● L'aviateur Charles Bedeaux, d'origine française, naturalisé Américain, a été arrêté aux Etats-Unis, pour intelligence avec l'ennemi.

### SOURDS

Une démonstration entièrement gratuite des appareils de prothèse auditive

### SONOTONE

aura lieu le samedi 15 janvier 1944 à la Pharmacie LESTRADE Face la Cathédrale, CAHORS NE MANQUEZ PAS D'Y ASSISTER

INDEFRISABLE sans APPAREIL sans Electricité, sans Chauffeur sur la tête. Plus de Fatigue pour la Cliente et ses Cheveux.

### A la Maison POPOVITCH

20 années de recherches pour donner le maximum de satisfaction

